

Limoges le 25 septembre 2023

Marianne Corrèze
Patrice Arnoux
co-secrétaires académiques du SNES-FSU

à Mme la Rectrice de l'académie de Limoges

Madame la Rectrice,

Nous souhaitons vous alerter sur les conséquences du déplacement de nombreuses formations et réunions hors temps de présence des élèves, notamment les mercredis après midi, les soirs après 18 heures et pendant les vacances scolaires.

Les enseignants que nous représentons sont légitimement heurtés et très en colère d'une décision qu'ils vivent comme un mépris total de leurs conditions de travail. Vous n'ignorez pas que le ministère lui-même estime à 43 heures l'horaire de travail hebdomadaire d'une majorité d'enseignants. Comment dans ces conditions est-il possible d'envisager sans dommage d'alourdir encore cette charge de travail ? De tels horaires contreviennent par ailleurs aux recommandations du plan académique pour l'égalité professionnelle, dont nous vous rappelons que, s'il a reçu un avis unanime favorable des représentants des personnels, nous vous avons indiqué que serions exigeants sur sa mise en application effective. S'agissant des contractuels et des stagiaires, pour lesquels des formations à public désigné sont positionnées pendant les vacances, le risque de découragement est grand devant la charge de travail extrêmement lourde qui est la leur, dont on peut craindre qu'elle ne finisse de détourner les jeunes de nos professions comme le révèle cruellement la crise de recrutement qui continue à sévir.

Enfin, nous souhaitons aussi souligner à quel point ces instructions fragilisent des projets ou des dispositifs (collégiens et lycéens au cinéma, spectacle annuel des chorales au zénith, visites, voyages scolaires...) qui ont fait la preuve de leur efficacité au service des élèves. C'est un non sens de prendre ainsi le risque de briser ces dynamiques.

Nous vous espérons sensible à cette alerte alors que la crise de confiance des personnels dans l'institution est déjà majeure et nous vous demandons d'en revenir aux pratiques antérieures.

Veillez croire Madame la rectrice, en notre profond attachement au Service public d'éducation.



M. Corrèze